Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien



CONCERTATION FLASH AUTOUR DE PARCOURSUP OUVERTE PAR LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE



RenaSup participe à la concertation flash engagée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.
En marge de cette concertation, Jean-Marc a produit une tribune où il reprend les pistes évoquées lors de la réunion des conférences où il était présent au titre de RenaSup (accessible ici) diffusée par NewsTank Education

news tank
éducation & recherche

Tribune Parcoursup : trouver des réponses rationnelles face à des revendications passionnelles (J-M. Petit)



Paris - Article n°457780 - Publié le 20/10/2026 à 15:34

Tribune Parcoursup : trouver des réponses rationnelles face à des revendications passionnelles (J-M. Petit)

Paris - Article n°457780 - Publié le 20/10/2026 à 15:34

« Combien de fois n'entend-on pas : « je n'ai pas été pris à cause de Parcoursup », et non « Parce que la formation n'a pas retenu ma candidature ». Et par ce raccourci, on en vient à faire du portail le bouc émissaire idéal. Tel est le défi auquel le Ministère de l'Enseignement Supérieur doit faire face, car au regard de la colère de la rue, il ne peut plus se contenter du statu quo sur le fonctionnement de Parcoursup« , écrit Jean-Marc Petit, délégué général de Renasup, dans une tribune adressée à News Tank, le 20/10/2026.
Présent lors de la réunion au Mesre, le 19/10, où a été annoncée la mise en place d'une concertation flash sur Parcoursup, sur l'orientation et sur l'accès à l'enseignement supérieur, présidée par Gilles Roussel, il revient sur les

différentes pistes abordées et qui seront discutées dans le cadre de cette concertation. La plénière de lancement a lieu le 21/10.
Parmi ces pistes, l'anonymisation du lycée d'origine, une plus grande transparence sur les algorithmes locaux, l'avancement du calendrier ou la hausse du nombre de places en BTS et BUT.
Mais pour Jean-Marc Petit, »restera le spectre du thermomètre que l'on préfère casser pour ne pas aller vers ce qui est la cause plus fondamentale, en l'occurrence ici, la remise en cause de toute sélection à l'entrée à l'Université. Avec cette idée qu'il faut donner sa chance à tout le monde, en oubliant la réalité des moyens forcément limités en locaux et en personnels pour accueillir tout ceux qui le souhaitent."

Ne plus se contenter du statu quo

Parcoursup n'arrive qu'en 5ème place des revendications lycéennes avec 16 % des mentions sur la plate-forme de concertation Agora mise en place par le Ministère de l'Education Nationale. Pourtant, si on lit les panneaux, si on entend les slogans au sein des manifestations, on pourrait croire que le Portail constitue la première préoccupation des lycéens.
Il ne manque d'ailleurs pas d'acteurs du paysage politique pour faire de la suppression de Parcoursup un argument de campagne, même quand ils n'ont aucune idée de comment fonctionne réellement ce portail et n'énoncent aucune piste indiquant comment se ferait alors la rencontre entre des souhaits d'études et l'offre de formation.
A défaut de solution alternative, il faudrait revenir à l'inscription individuelle, établissement par établissement. Ce qui ne ferait que renforcer l'inégal accès à l'information. Là où aujourd'hui en quelques clics par le jeu des vœux et sous vœux on peut candidater à 20 formations parmi une offre de 25 000 avec des dispositifs visant une meilleure ouverture sociale des formations dites élitistes.
20 formations à choisir parmi 25 000, c'est vertigineux. Surtout, lorsque l'on vous dit que vous jouez votre avenir, une fois pour toute. Surtout si vos parents et parfois même vos encadrants renforcent la pression. Surtout si vous vous retrouvez devant un système de sélection dont vous ne percevez pas tous les ressorts.
Parcoursup se situe en médiation entre des vœux et des formations qui classent des candidatures. Une médiation qui vous met si bien à distance des formations que vous en oubliez que ce sont elles qui sélectionnent en reportant toute votre anxiété voire vos rancœurs vers le portail.

Dans l'histoire, il n'a jamais été bon d'être messager, comme le rappelle Shakespeare dans Antoine et Cléopâtre : « Gracieuse madame, moi qui apporte la nouvelle, je n'ai pas fait le mariage. »

Combien de fois n'entend-on pas : « je n'ai pas été pris à cause de Parcoursup » et non « Parce que la formation n'a pas retenu ma candidature ». Et par ce raccourci, on en vient à faire du portail le bouc émissaire idéal.

Tel est le défi auquel le Ministère de l'Enseignement Supérieur doit faire face, car au regard de la colère de la rue, il ne peut plus se contenter du statu quo sur le fonctionnement de Parcoursup.

Les pistes avancées lors de la réunion du 19/10 au Mesre

Quelques pistes ont été suggérées et seront pour certaines reprises lors de la plénière de ce mercredi 21/10.

Anonymiser le lycée d'origine

Une manière d'améliorer l'égalité entre les candidats en faisant disparaître les risques d'à priori négatifs ou positifs selon les établissements.

Pour autant si l'on veut rester équitable dans un système de classement fortement influencé par les notes de contrôles continu, il faudra trouver un moyen alternatif de tenir compte des manières fort différentes de noter d'un établissement à l'autre.

Il a bien été tenté d'avancer les épreuves de spécialités du Bac lors de la session 2023, mais au regard du tollé que cela a généré, cette piste semble peu réaliste.

Une autre piste serait, peut-être, de redresser les notes du contrôle continu de l'année n à partir des résultats au bac de la session n-1 de chaque établissement, puisque les classements se font bien en amont du Bac.

Cette voie est intéressante mais demande un travail d'harmonisation entre enseignants d'une même matière au sein d'un même établissement, pour ne pas pénaliser les élèves qui ont un(e) enseignant(e) à l'évaluation plus sévère que la moyenne de l'établissement.

Rappelons que les commissions d'harmonisation des notes prévues lors de la réforme du Bac, ont rarement débouché.

Rendre plus transparents les algorithmes locaux de classement des vœux

Il s'agirait d'indiquer clairement les paramètres intégrés dans les algorithmes qu'utilisent les établissements d'accueil, à ne pas confondre avec l'algorithme Parcoursup qui peut fixer des quotas sociaux mais ne classe pas.

Toutefois, le traitement algorithmique sert généralement à un pré-classement avant le classement final basé sur des critères plus qualitatifs… donc plus difficiles à objectiver et donc source de toutes les interprétations discriminatoires, mais pourtant importants pour certaines formations.

Par exemple, pour devenir infirmier(e), il faut quelques bases en biologie, mais être capable d'un minimum de qualités humaines que le portail invite à indiquer en signifiant les engagements de l'élève dans la fiche avenir.

La question du calendrier

La durée d'attente des résultats n'est pas sans jouer un rôle dans le stress des candidats et de leurs familles, qui parfois vont s'engager dans des formations hors Parcoursup, parfois très onéreuses, qui garantissent une place bien en amont du calendrier du portail.

Face à cette difficulté, certains évoquent un retour des résultats sur les vœux en mars, sous réserve des résultats au Bac, comme cela se fait dans beaucoup de pays. Ce qui paraît à première vue une bonne idée si l'on oublie que le diable se cache souvent dans les détails du réel.

En effet, si la condition suspensive est la simple obtention du Bac, le suspense est assez faible et peut démotiver les élèves à travailler pour le reste de l'année, comme ça a été le cas pour l'éphémère passage des enseignements de spécialités en mars.

Si c'est sous réserve d'un certain niveau de résultats, comment aborder ceux qui auront le bac sans atteindre l'objectif de niveau ?

On voit bien toute la difficulté que pose la double fonction du baccalauréat à la française qui est à la fois la sanction des études secondaires et le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur.

Comme l'a dit le Ministre, certaines mesures relèvent du court terme et d'autres du long terme. Il ne semble pas que le climat soit propice à l'instauration d'un véritable examen d'entrée dans le supérieur avancé dans l'année et découplé du Baccalauréat.

La question du nombre de places en formations supérieures courtes (BTS, BUT)

C'est vrai aussi que ces formules correspondent mieux aux jeunes issus de Baccalauréats Technologiques ou Professionnels. La France est le pays de la « sur-masterisation »[1] et c'est vrai que pour l'instant du moins, le marché du travail est plus à Bac+3 que Bac+5.

Si, effectivement, l'Ile de France connaît des tensions particulièrement aiguës, l'ensemble de la France, où existent de nombreuses places vacantes avec des disparités selon les spécialités, n'est pas dans la même situation.

Pour rendre attractives ces voies, qu'elles soient considérées à égalité avec les autres propositions Post Bac, il faut qu'elles constituent à la fois des voies d'insertion mais aussi de poursuites d'études dans le LMD, devenu la référence universelle.

C'est d'ailleurs toute la politique de RenaSup qui, par de nombreux partenariats souhaite permettre à tous les étudiants de BTS qui le souhaitent, d'accéder au

niveau Bac+3, à minima.

Une amélioration de l'accompagnement à l'orientation en lycée

Sensibiliser et former les enseignants, notamment pour que les 54 heures annuelles en lycée consacrées à l'accompagnement à l'orientation soient optimisées. Si c'est bien au jeune de faire ses choix d'orientation, ces choix ont besoin d'être éclairés pour éviter les désillusions soit sur Parcoursup, soit après une première année d'études supérieures.

C'est le rôle des encadrants d'accompagner le jeune dans la construction de ses choix en amont de Parcoursup. Un rôle crucial pour l'égalité des chances tant revendiquée, lorsque le jeune dispose de peu de ressources pour l'aider au sein de son environnement familial.

Aider d'abord l'élève à mieux comprendre ce qui peut lui correspondre au regard de ses goûts et de son profil cognitif, mais aussi lui montrer qu'il existe de nombreux chemins directs et indirects pour atteindre ses objectifs et que le choix qu'il va faire n'a rien d'un quitte ou double pour toute sa vie.

L'accompagnement à l'orientation a aussi vocation à démystifier la plate-forme en accoutumant les élèves à ses mécanismes, bien avant la classe de terminale.

D'autres pistes ?

Les échanges à venir où le Ministre souhaite mettre tous les acteurs autour de la table feront peut-être émerger d'autres pistes.

Toutefois, restera le spectre du thermomètre que l'on préfère casser pour ne pas aller vers ce qui est la cause plus fondamentale, en l'occurrence ici, la remise en cause de toute sélection à l'entrée à l'Université.

Avec cette idée qu'il faut donner sa chance à tout le monde en oubliant la réalité des moyens forcément limités en locaux et en personnels pour accueillir tout ceux qui le souhaitent.

Mais plus grave peut-être, en oubliant que lorsque la sélection ne se fait plus sur les compétences, le jeu se fait ailleurs, dans la capacité de mobiliser des réseaux, ce que les sociologues appellent le capital social, beaucoup moins bien réparti que l'intelligence humaine dans sa diversité.

[1] Selon une étude de l'OCDE de 2023, 14,2 % des actifs français de 25 à 34 ans avaient un Bac +3 comme diplôme terminal contre 41,5 % sur l'UE et 34,8 % au Royaume Uni alors que sur le niveau de Master la France était à 24,8 % contre 19,7 % sur l'UE et 16,7 % au Royaume Uni

À lire aussi

Essentiels

Mesre : une mission flash sur Parcoursup présidée par Gilles Roussel; plénière de lancement le 21/10/2026
Gilles Roussel, président du comité éthique et scientifique Parcoursup et Mon Master, présidera une concertation flash sur Parcoursup, sur l'orientati…

Supprimer Parcoursup nuirait aux intérêts des universités (Jean-Richard Cytermann)
« Il faut continuer à améliorer Parcoursup et non le supprimer », plaide Jean-Richard Cytermann, ancien chef de l'Igaenr (aujourd'hui Igésr) (2014-201…

Actualité(s)

Bilan Parcoursup 2026 : + 6,3 % de candidats ; les lycéens avec une proposition en hausse (Gouvernement)
En 2026, 1 046 000 candidats ont postulé sur la plateforme Parcoursup auprès de 25 000 formations post-bac, soit 66 000 candidats de plus qu'en 2025 (…

Parcoursup : lycéens et conférences du supérieur reçus au Mesre le 19/10 ; création de groupes de travail
Philippe Baptiste, ministre de l'Esre, recevra le 19/10 à 13 heures les représentants des lycéens, puis les conférences du supérieur à 15 heures, pour…

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien
Vous pouvez à tout moment refuser le dépôt de pixel de suivi dans nos emails en suivant ce lien

